

11 octobre 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, à son retour d'Afrique, en réponse aux questions des journalistes sur la situation en Pologne, aéroport de Roissy, lundi 11 octobre 1982.

Cette décision constitue une nouvelle et dramatique atteinte aux libertés et aux droits de l'homme en Pologne. Elle est de plus contraire aux engagements du chef du gouvernement en date du 13 décembre 1981 et aux dispositions de l'acte final d'Helsinki.

- A l'évidence, je condamne cette déplorable régression du droit qui, en dépit des apparences, tient moins aux circonstances qu'à la -nature même du système. C'est donc ce système même qu'il faut considérer quand on porte condamnation.

- Quant à la France, elle fera ce qu'elle doit pour aider les Polonais envers et contre tout à continuer de vivre sans cesser d'espérer.\